Rapport sur les tribunaux

Avec le soutien financier du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du gouvernement du Québec, le Forum des Fédérations a tenu une table ronde sur le thème « Les tribunaux et les systèmes juridiques dans les États fédéraux » , du 26 au 28 mars 2012 à Montréal. La table ronde a été organisée dans le cadre d'un projet plus large mené par le Forum, conjointement avec le gouvernement du Québec, qui donnera lieur à la publication d'un ouvrage sur *Les tribunaux dans les États fédéraux : fédéralistes ou unitaristes?*

L'événement consistait en la tenue d'une table ronde internationale et canadienne pour discuter de ce thème. La table ronde internationale a présenté, aux fins de la discussion, les résultats préliminaires et les conclusions générales de l'expérience et les défis des 13 États fédéraux étudiés dans le cadre du projet :Australie, Belgique, Brésil, Canada, Éthiopie, Allemagne, Inde, Mexique, Nigeria, Afrique du Sud, Espagne, Suisse et États-Unis. De son côté, la table ronde canadienne a rassemblé certains des meilleurs spécialistes, praticiens et universitaires canadiens afin de débattre du système juridique canadien et du fédéralisme. L'objectif des deux tables rondes était de partager les expériences et les pratiques de chacun des cas étudiés. La rencontre a réuni environ 40 experts internationaux et canadiens.

L'éminent universitaire, Peter Russell, professeur émérite de science politique à l'Université de Toronto a prononcé le discours d'ouverture lors du dîner d'ouverture de la table ronde de Montréal. Il a présenté une brève analyse comparative des pays à l'étude et a mis en évidence l'expérience et certains défis qui les caractérisent quant à la relation entre le système juridique et le fédéralisme. Son discours a souligné l'importance du projet et de sa publication, affirmant que ce thème était de loin le moins étudié de tous les aspects du fédéralisme. Le professeur Russell a ajouté que ce livre sera seulement le deuxième ouvrage publié sur le sujet, un thème qui n'a pas été exploré depuis 1959. Son discours a fait ressortir deux dimensions distinctes et essentielles du fédéralisme juridique. La première est la nécessité de disposer d'une autorité juridique forte et indépendante, capable de régler les différends entre les deux ordres de gouvernement. La seconde dimension soulignée est dans quelle mesure la dualité des pouvoirs de gouvernement dans une fédération s'étend à l'organisation du système juridique d'un État fédéral.

Au cours des deux jours qu'a duré la table ronde internationale, les auteurs des différents pays ont présenté les conclusions de leurs études de cas, en suivant un modèle élaboré par les directeurs de la publication du livre, John Kincaid (Meyner Center for the Study of State and Local Government, Collège Lafayette) et Nicholas Aroney (TC Beirne School of Law, Universitédu Queensland). Le modèle servant à l'étude du thème aborde des questions telles que :

- Le système fédéral
- Le système de justice
- La reconnaissance constitutionnelle des cours et des officiers de justice
- Le rôle institutionnel des cours

- La culture juridique
- La jurisprudence en matière de fédéralisme :
    - D'une façon générale, les cours ont-ils été considérés comme des institutions ayant soutenu(ou à l'inverse compromis) les valeurs et les principes du système fédéral ?
    - Quelles « réformes » ou quels changements sont proposés, ou devraient être envisagés, dans le but de renforcer le rôle des tribunaux pour appuyer ou améliorer le bon fonctionnement du système fédéral ?

Après la présentation de chacun des cas étudiés, les spécialistes du sujet ont formulé leurs propres observations pour alimenter la discussion entre les participants.

La table ronde canadienne s'est tenue le dernier jour et a réuni une vingtaine d'experts canadiens et de représentants gouvernementaux. Les participants ont échangé sur un certain nombre de questions portant principalement sur le fédéralisme canadien et le système juridique. Leur contribution inestimable alimentera la recherche et le contenu du chapitre canadien de la publication.

Les conclusions de ces discussions et de ce projet de recherche aboutiront à la publication d'un livre, *Courts in Federal countries: Federalists or Unitarists*?, dont la parution est prévue en 2013. Cet important ouvrage permettra de mieux comprendre la relation entre le pouvoir juridique et le fédéralisme.

Vous trouverez ci-joint le programme de la table ronde de Montréal, ainsi que la liste de participants.